



Code d'éthique

Bénévoles

La Fondation SERCAN

La Maison de Soins Palliatifs (MSP)

SERCAN

NOTES AU LECTEUR:

- Dans ce document, le masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien le féminin.
- Également, dans ce document, le mot bénéficiaire est utilisé pour désigner aussi bien les patients de la Maison Soins Palliatifs que les bénéficiaires des services de Sercan.

50 rue Chénier, Saint-Eustache, Québec J7R 1X1

☎ 450 491-1912

Courriel : communication@maisonsercan.ca

Le présent document présente les valeurs et les pratiques attendues des bénévoles de l'organisme. Chacun est responsable de les appliquer en tenant compte des besoins des différentes personnes bénéficiaires et des ressources disponibles.

Les bénévoles s'engagent envers :

- ✍ Les bénéficiaires et visiteurs de l'organisme;
- ✍ L'organisme;
- ✍ Les employés et bénévoles;
- ✍ Les donateurs et le public en général.

ENVERS LES BÉNÉFICIAIRES ET VISITEURS DE L'ORGANISME

Les bénévoles doivent :

- ✍ Faire preuve de discrétion et respecter le caractère confidentiel de toute information concernant l'organisme et ses usagers;
- ✍ Respecter la vision et la philosophie de l'organisme;
- ✍ Accueillir et interpeller le bénéficiaire et visiteur avec courtoisie et respect;
- ✍ Respecter l'intimité de chacun et maintenir une distance thérapeutique avec le bénéficiaire et le visiteur;
- ✍ Établir, dans la mesure du possible, une relation de confiance;
- ✍ Éviter toute conduite de discrimination fondée sur l'ethnie, le sexe, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle, un handicap physique ou mental, l'opinion politique, la langue, la condition sociale, l'état civil;
- ✍ Éviter le harcèlement sous toutes ses formes (sexuel, etc.) ainsi que la violence verbale;
- ✍ S'abstenir de toute intervention ne relevant pas de sa compétence;
- ✍ Assurer, à l'intérieur des priorités fixées et en conformité avec les valeurs fondamentales de l'organisme, l'analyse objective des demandes d'aide;
- ✍ Se référer au responsable des bénévoles pour tout cas problématique;
- ✍ Informer les bénéficiaires et visiteurs sur l'ensemble des services offerts;
- ✍ Identifier clairement leur fonction et rôle exercés au sein de l'organisme;
- ✍ Avoir une tenue vestimentaire et hygiène corporelle adéquate.

Pour la MSP

- ✍ A chaque présence, vérifier, auprès du personnel infirmier, l'état/besoins des patients;
- ✍ Ne jamais parler de l'état médical avec un patient/la famille; c'est le rôle du personnel infirmier.

Pour les transporteurs

- ✍ Respecter l'interdiction de fumer dans la voiture de Sercan et en présence de bénéficiaires.

ENVERS L'ORGANISME

Les bénévoles doivent :

- ✍ Favoriser un climat de travail harmonieux propice à l'établissement d'un milieu valorisant, dans la dignité et la sécurité;
- ✍ Accepter d'être encadrés par une personne désignée par l'organisme;
- ✍ Participer aux sessions d'orientation proposées selon les exigences des services (soins palliatifs, transports, etc.). Des sessions de formation continue seront aussi proposées.
- ✍ Agir avec professionnalisme et honnêteté dans le plein respect des lois en vigueur, règles (sanitaires et autres) et politiques adoptés par l'organisme;
- ✍ Informer rapidement la direction de toute irrégularité commise par quiconque ayant un lien avec l'organisme;
- ✍ S'opposer et s'abstenir de prendre part à des malversations financières et à tout acte contraire à l'intérêt public et aux normes éthiques généralement reconnues; tels recevoir cadeaux, argent, faveur, gratuité.
- ✍ Être aptes à exécuter leurs tâches sans que leurs facultés soient affectées par l'alcool ou la drogue. Il est interdit de posséder, de consommer ou de trafiquer de l'alcool et des drogues ou autres substances qui altèrent les facultés sur les lieux de travail et d'être sous leur effet au travail.

ENVERS LES EMPLOYÉS ET BÉNÉVOLES

Les bénévoles doivent :

- ✍ Créer un climat de collaboration et d'entraide par une communication ouverte, efficace et respectueuse;
- ✍ Adopter des règles de politesse élémentaires afin de préserver le respect et la dignité;
- ✍ Exprimer des commentaires honnêtes et constructifs afin de promouvoir l'harmonie;
- ✍ Éviter le harcèlement sous toutes ses formes (sexuel, etc.)/ violence verbale;
- ✍ Éviter de porter préjudice à leurs collègues de travail par des actions malhonnêtes ou malveillantes.

ENVERS LE PUBLIC EN GÉNÉRAL

Les bénévoles doivent :

- ✍ Rechercher la confiance du public et agir de manière à préserver et à renforcer la crédibilité de l'organisme;
- ✍ Utiliser de façon rationnelle et efficace les ressources matérielles et financières mises à la disposition de l'organisme;
- ✍ Demeurer disponibles aux commentaires et suggestions.

L'objectif des soins palliatifs est d'aider les personnes malades et leurs proches à conserver la meilleure qualité de vie possible. **La Maison de Soins Palliatifs Sercan ne pratique pas l'Aide Médicale à Mourir.** Des soins palliatifs de qualité sont offerts afin d'aider les personnes à bien vivre leurs derniers moments sans hâter ni retarder la mort. La sédation palliative constitue alors une des pratiques utilisées afin de soulager les souffrances des patients. Cette pratique est encadrée et suit un processus professionnel très rigoureux.

Code d'éthique

Bénévoles

La Fondation Sercan

La Maison de soins palliatifs (MSP)

Sercan

Je _____ (nom du bénévole en lettres moulées), m'engage à respecter les principes du présent code d'éthique de la Fondation Sercan, Maison de soins palliatifs et Sercan.

Signature du bénévole

Date

Témoin à la signature

Date

(c. c. dossier du bénévole)

La révision du présent document est adoptée par le conseil d'administration le 23 avril 2019.